

mal lui en a pris, parce que cela le condamne aujourd'hui à d'humiliantes rétractations. M. Gladstone n'est pas à blâmer parce qu'il avoue franchement, par exemple, qu'il regrette le langage dont il s'est servi à l'égard de l'empereur d'Autriche, mais ce qui fait pitié, c'est qu'un homme de la distinction de M. Gladstone puisse commettre de pareils écarts de langage. L'ambassadeur d'Autriche a fait des remontrances à M. Gladstone sur deux points : 1o. pour avoir attribué à l'empereur d'Autriche un langage dont il ne s'est pas servi ; 2o. pour avoir supposé à l'Autriche des projets d'agression sur la Turquie d'Europe. Le comte Karolyi, ambassadeur d'Autriche, nous assure que son gouvernement n'a aucun désir d'ajouter aux droits déjà acquis par le traité de Berlin. M. Gladstone dit que s'il avait eu devant lui une pareille assurance, il ne se serait jamais servi des paroles qu'on lui reproche comme pénibles et blessantes, et qu'il bannit complètement de son esprit la censure qu'il a faite de la politique autrichienne.

Le Clergé et la Colonisation.

Sa Grandeur Mgr. Taschereau, archevêque de Québec, vient d'adresser la lettre suivante au Révd. P. Lacasse, Oblat :

Québec, 2 juin 1880.

Révd. P. Z. Lacasse, O.M.I.,
Québec.

Mon Révérend Père,

Connaissant et désirant favoriser autant qu'il dépend de moi votre zèle pour la colonisation de nos terres par nos compatriotes, je vous nomme par les présentes l'apôtre de cette belle et importante œuvre dans l'archidiocèse de Québec. Vous y avez pouvoir de prêcher et confesser dans toutes les paroisses et missions, et je prie tous les membres du clergé de vous faciliter l'accomplissement de votre excellente mission.

Vous rendrez aussi un grand service à la religion et à la patrie en prêchant contre le luxe et l'intempérance, qui sont aujourd'hui les deux obstacles à la prospérité de notre patrie.

Je prie Dieu de bénir votre zèle et de vous donner lumière, force et santé

pour mener à bonne fin cette entreprise si importante pour sa gloire, pour le salut des âmes et pour le bien de notre cher pays.

Je suis heureux de vous informer que Nos Seigneurs les Evêques de la Province, à qui j'ai parlé de mon projet de former au plus tôt une société de colonisation dans mon diocèse, ont fortement approuvé ce dessein et qu'ils se proposent d'encourager cette œuvre dans leurs diocèses respectifs.

Vous êtes autorisé à publier la présente lettre, si vous croyez que cela puisse être utile.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, mes meilleurs souhaits et l'assurance de mon sincère attachement.

† E. A., arch. de Québec.

Société de colonisation du diocèse de Montréal.

A l'assemblée annuelle des directeurs de la Société de Colonisation du diocèse de Montréal, tenue le jour de la fête de Saint-Isidore, patron de l'association, sous la présidence de Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, les messieurs dont les noms suivent furent unanimement élus membres du comité d'administration pour l'année 1880-81, comme suit :

Président—Mgr E. C. Fabre.

Vice-Présidents—M. le juge Papineau et M. le chevalier Huguet-Latour.

Membres laïques—MM. E. Lef. de Bellefeuille, F. Quinn et B. A. T. de Montigny.

Membres du Clergé—R. P. Lefebvre, O. M. I., MM. les abbés L. A. Sentenne, V. Rousselot, S. Salmon, J. C. Caisse et Médéric Lesage.

Le secrétaire et le trésorier seront choisis et nommés par l'évêque de Montréal : ils seront pris dans le personnel de l'évêché.

Société d'Histoire Naturelle de Montréal.

Cette savante société, composée de près de quatre cents membres, continue de progresser et de rendre d'immenses services à la science qu'elle popularise en Canada.

A l'assemblée annuelle tenue le mois dernier, deux mémoires importants furent lus par le Principal Dawson et le major Huguet-Latour.